

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Septembre 2021

Vaccination contre la COVID-19 : un appel à participer à l'effort collectif pour préserver notre santé.

La saison estivale tire à sa fin avec ce sentiment de liberté que nous avait apporté le déconfinement et, pour plusieurs, la vaccination. Avec la rentrée scolaire collégiale et universitaire, le retour aux activités plus régulières au travail et au quotidien, le défi de préserver la santé de tous nous incite à un effort collectif pour éviter que la recrudescence actuelle de la pandémie ne soit trop importante et pour maintenir cette liberté si chère à chacun.

Tant que le Québec n'aura pas atteint l'immunité collective et avec la présence du variant Delta, nous tenons à vous rappeler que même vacciné, il est sécuritaire de continuer à suivre les règles sanitaires pour éviter de transmettre le virus ou d'en être atteint.

En cas de doute, nous vous invitons à en parler avec votre médecin.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et dans le prochain Bulletin, nous vous informerons des perspectives de la Coop Santé dans le cadre de sa Phase 3 de développement qui se déroulera sur trois ans, soit de 2022 à 2025.

Fermeture des cliniques désignées d'évaluation (CDÉ)

Depuis le 6 septembre 2021, les patients de la Coop Santé présentant des symptômes apparentés à la COVID-19 ne sont plus référés en CDÉ. Ils sont servis par la Coop. Voici les consignes qui seront en vigueur à la Coop Santé :

- Tout patient présentant un symptôme d'allure grippale ou lié à la COVID-19 pourra obtenir, dans un premier temps, un rendez-vous téléphonique avec le médecin ou l'infirmière selon les priorités habituelles de consultation. **C'est le médecin ou l'infirmière qui déterminera par la suite si le patient doit être vu et si le patient doit être référé pour un test de dépistage.**
- Les rendez-vous en présence pour les patients symptomatiques seront fixés à la fin de la journée en dehors des heures de fréquentation habituelle de la Coop. **Ce sont les**

médecins ou les infirmières qui décideront des rendez-vous selon le niveau de risques.

- Les patients ne devront pas être accompagnés sauf si requis.
- Pour toute demande de test de dépistage, la ligne 1-877 644-4545 est maintenue.

Si vous êtes en attente des résultats d'un test de dépistage ou si vous êtes atteint de la COVID-19, vous devrez en informer la secrétaire médicale. Il est important de noter que les patients, vaccinés ou pas, seront servis dans les délais requis par leur condition de santé et selon la capacité de la clinique, les modalités et priorités établies.

Rappel des consignes à respecter pour toute personne se présentant à l'accueil de la Coop Santé incluant la clinique de prélèvements :

- Retirer son masque;
- Se frictionner les mains pendant 20 secondes avec la solution hydroalcoolique;
- Mettre le masque de procédure offert par la Coop en couvrant le nez et la bouche;
- Toujours maintenir une distance de 2 mètres et porter le masque en tout temps.

Si vous n'avez pas de rendez-vous ou si vous avez la COVID-19 ou en attente de résultats d'un test de dépistage ou des symptômes d'allure grippale ou liés à la COVID-19, vous devez d'abord téléphoner à la Coop et ne pas vous présenter sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration et solidarité en ces temps exigeants de résurgence de la pandémie.

Des services d'ergothérapie pour les enfants et leur famille

Il sera dorénavant possible d'accéder à des services d'ergothérapie. Ces services seront offerts par madame Karine Lemieux, ergothérapeute d'expérience. Les services sont offerts dans le ou les **milieux de vie de l'enfant**, soit à la maison, à l'école, la garderie, par Zoom ou par téléphone. Une réduction de 10 % sur la tarification est accordée aux membres de la Coop Santé. Voici l'offre de service en ergothérapie :

Karine Lemieux, ergothérapeute jeunesse

L'ergothérapie pour les tout-petits, les enfants et les ados, ça sert à quoi?



L'ergothérapie est au service des jeunes de 0-18 ans et de leur famille qui présentent des défis à réaliser leurs activités routinières, habituellement réussies pour leur âge, telles que s'alimenter et manier les ustensiles, boutonner leurs

vêtements, jouer au ballon, se balancer, colorier, bricoler, écrire une lettre, faire du vélo ... Pour ce faire, l'ergothérapeute interviendra sur les trois sphères de l'occupation ; la personne, son environnement et la tâche.

Pour quelles raisons devrais-je consulter ?

- Difficultés sensorielles (enfant réagissant vivement aux différentes textures, aux bruits, ...)
- Alimentation très sélective et peu variée
- Défis au niveau de la motricité fine (colorier, découper, former des lettres, ...)
- Défis au niveau de la motricité globale (sauter, grimper, vélo, jeux de ballon, coordination ...)
- Jeune présentant un trouble du Spectre de l'autisme (ou hypothèse)
- Jeune présentant un Trouble d'acquisition de la coordination (dyspraxie)
- Défis à réaliser une activité quotidienne malgré la pratique
- Difficulté de concentration, apprentissage et de comportement
- Difficulté émotionnelle, d'attachement, ...

Mission

J'ai à cœur d'accompagner les enfants et leur famille dans le développement de leur **bien-être**, de leur **autonomie** et de leur **plein potentiel**.

Les services sont offerts dans le ou les **milieux de vie de l'enfant**, soit à la maison, à l'école, la garderie, par Zoom ou par téléphone.

Les interventions sont basées sur le plaisir et le jeu, selon une approche positive et bienveillante.

Services offerts

- **Consultation** auprès des parents, intervenants en milieu de garde et/ou milieu scolaire
- **Évaluation** sommaire ou complète en ergothérapie
- **Suivi** thérapeutique
- **Soutien** parental
- Groupes de thérapie

Contact

Téléphone : **579-361-5583**

Courriel : karinelemieux12@gmail.com

Communiquez avec moi pour plus de détails sur les différents services et tarifs.

** 10% de rabais pour les membres de la Coop Santé Eastman*

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 137 \$, toutes taxes incluses, est requise pour

confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

